



La place du Théâtre en 1915. Albums photographiques du Ministère de l'Instruction Publique. Collection Médiathèque d'Arras.

SE NOURRIR DANS LES RUINES

Trouver de quoi se nourrir est l'activité principale des habitants. Ce service est à la charge des autorités civiles (la mairie et la Préfecture) qui doivent assurer le ravitaillement des populations dans la ville assiégée. Cette préoccupation est encore plus forte lors des assauts qui se déroulent autour d'Arras.

17 mai 1915 : Il paraît que nous allons manquer de viande, si la circulation sur les routes n'est pas rétablie pour le ravitaillement de la population civile. Les approvisionnements de denrées s'épuisent.

26 mai 1915 : Les approvisionnements ne peuvent se faire que par des convois spéciaux accompagnés de la Gendarmerie. Ravitaillement toujours difficile, certaines denrées manquent complètement notamment le beurre et les œufs.

29 mai 1915 : à 7 h, on se dispute dans les boulangeries pour avoir du pain ; on manque complètement de beurre. Ravitaillement toujours difficile.

18 septembre 1915 : Les boulangers ne peuvent plus, faute de farine, nous livrer de pain blanc. Nous sommes obligés de nous procurer du pain militaire.

4 octobre 1915 : On manque complètement de farine et donc de pain. Les boulangers restant en ville ne peuvent plus en faire.

A partir de 1916, le changement de commandement entre français et britanniques va également affecter le ravitaillement et le commerce de la ville.



La place du Théâtre. Arras sous les obus. / Abbé E. Foulon. - Paris, Bloud et Gay, 1916. Collection Médiathèque d'Arras.

5 mars 1916 : Les commerçants qui vendaient beaucoup aux français ne font presque plus de vente depuis l'arrivée des anglais. Ils menacent de cesser leur commerce et par suite le ravitaillement de la population civile en souffrirait beaucoup.

9 mars 1916 : Les commerçants n'ayant plus de ventes, réduisent beaucoup leurs approvisionnements. Aussi le ravitaillement de la population civile devient difficile. La cherté des vivres augmente sensiblement.

Carnets de Jules Cronfalt



Arrêté fixant les prix de vente au détail du sucre du ravitaillement du 24 décembre 1919. Fonds documentaires Alain Jacques.